

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

**Rapport du 11ème atelier de mise en œuvre de la formation de la
Force africaine en attente**

Windhoek, Namibie, 23 – 25 Octobre 2019

A. INTRODUCTION

1. Le 11^{ème} atelier de la mise en œuvre de la formation de la Force africaine en attente (FAA) s'est tenu à l'hôtel Safari de Windhoek, en Namibie, du 23 au 25 octobre 2019. L'atelier a été organisé par la Commission de l'Union africaine (CUA) et le gouvernement de la République de la Namibie en partenariat avec le gouvernement Britannique par l'intermédiaire de l'équipe britannique de soutien à la paix - Afrique (BPST-A) et du gouvernement royal Norvégien par le biais du programme Training for Peace (TfP).
2. L'atelier a réuni plus de 70 participants des États membres de l'UA, de la CUA, des éléments de planification (PLANELM) des Communautés économiques régionales / mécanismes régionaux (CER / MR), de l'Association des formateurs au soutien de la paix en Afrique (APSTA), des Centres de formation d'excellence / institutions, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), la Mission multinationale mixte (MNJTF) contre Boko Haram, des Experts en la matière et des partenaires stratégiques.

B. OBJECTIFS DE L'ATELIER

3. Le 11^{ème} atelier visait principalement à faire le point sur la mise en œuvre des directives sur la formation de la FAA (2018 - 2020), tout en prévoyant les priorités en matière de formation pour 2021-2023. L'atelier a également été l'occasion pour les participants d'échanger leurs points de vue sur la coordination, l'harmonisation, les enseignements tirés et la coopération interrégionale liée à la formation à la FAA. L'atelier a également fourni une plate-forme d'engagement avec les institutions partenaires sur l'harmonisation de l'appui technique aux activités de formation continentales et régionales liées à la FAA.

C. REMARQUES D'OUVERTURE

4. Dans son allocution de bienvenue, Dr. Wilhelmina Shivute, directrice exécutive adjointe du ministère de la Défense de la Namibie, a souligné l'importance de la formation pour une mise en œuvre efficace des mandats des opérations de soutien de la paix de l'Union africaine et a souligné la nécessité d'une formation sur la FAA pour faire face aux menaces

émergentes.

5. Pour sa part, M. Sivuyile Bam, Chef de la Division des opérations de soutien de la paix (DSOP) de la Commission de l'Union africaine, a exprimé la gratitude de la Commission de l'Union africaine au gouvernement de la Namibie d'avoir accueilli l'atelier. Il a réitéré les objectifs de la réunion, qui comprenaient la révision des directives de formation actuelles de la FAA et l'identification des priorités de formation de la FAA pour 2021-2023. Il a conclu que les recommandations et les décisions de l'atelier seraient soumises à la 12^{eme} réunion du Comité technique spécialisé sur la défense, la sécurité et la sûreté (CTSDSS).

D. ORDRE DU JOUR ET METHODOLOGIE

L'atelier s'est déroulé en plénière comme indiqué dans l'ordre du jour joint en Annexe A

E. OBSERVATIONS

6. Après délibération, la réunion a observé ce qui suit:
 - a. Des progrès louables ont été accomplis dans la mise en œuvre et la réalisation des objectifs stratégiques des Directives 2018-2020 de la formation de la FAA.
 - b. Le développement et le pilotage de standards multidimensionnels et l'utilisation de systèmes de simulation pour les Exercices nécessitent une attention particulière.
 - c. Il n'y a pas de directives de l'UA sur les responsabilités des CER / MR en attente.
 - d. Les normes et directives de la politique de formation de la FAA ne répondent pas suffisamment aux défis actuels et à venir.
 - e. La formation de coalitions ad hoc, à savoir les groupes RCI, LRA, G5-Sahel et la Task Force commune multinationale (MNJTF) contre Boko Haram a introduit une nouvelle dimension complexe au concept des OSP dans le cadre duquel des forces propres sont déployées sur son propre territoire. l'autorité d'une organisation

mandatante externe.

- f. Il existe toujours une forte dépendance vis-à-vis du financement des partenaires pour le renforcement des capacités et des activités liées à la FAA.
- g. Certaines formations offertes par les Centres d'excellence/ Institutions pour la FAA ne sont pas alignées sur les politiques et normes existantes de la FAA.
- h. Les candidats aux cours de la FAA des États membres ne sont pas toujours choisis parmi les capacités civiles, militaires et de police annoncées.
- i. L'UA et les CER / MR utilisent peu la Capacité africaine en entente (CAA) comme principale source de recrutement pour le recrutement dans les missions et opérations. Son utilisation à des fins de formation et de déploiement a été entravée par la lenteur de l'approvisionnement.
- j. Il y a un manque de capacité dans la constitution du fichier de la CAA au niveau des CER / MR.
- k. La coordination, la collaboration et le partage d'informations entre les CER / MR et les Centres d'excellence/Institutions sont faibles dans la conception et la conduite des activités de formation de la FAA.
- l. L'engagement entre les organes politiques de l'UA et les CER / MR concernant la paix et la sécurité en ce qui concerne l'emploi de la FAA est limité.
- m. Les directives de planification des Exercices de la FAA ont été approuvées par la réunion à la suite de la présentation de ses points forts.
- n. Le coût des Exercices est de plus en plus prohibitif, ce qui limite la fréquence des Exercices.
- o. La réunion a pris note de la réorganisation en cours de l'APSTA.
- p. Il y a un besoin de formation sectorielle / composante et d'Exercices.

Les Centres d'Excellence/Institutions participent à la planification et à la réalisation des Exercices

F. RECOMMANDATIONS

7. Sur la base des délibérations et des observations, les recommandations suivantes ont été formulées:

- a. L'UA, les CER / MR, les États membres et les Centres d'excellence/Institutions devraient continuer à mettre en œuvre les directives existantes sur la formation de la FAA (2018 - 2020).
- b. L'architecture de la formation de la FAA devrait être revue pour la rendre plus réactive aux menaces et réalités émergentes.
- c. Une réunion annuelle de coordination et de planification entre les éléments de planification continentaux et régionaux devrait être organisée à tour de rôle dans les régions.
- d. Les Centres d'excellence/Institutions doivent créer une plate-forme pour améliorer la collaboration et la coopération.
- e. L'UA, les CER / MR et les États membres devraient continuer à soutenir le développement d'éléments policiers et civils, y compris la conception et la réalisation d'Exercices spécifiques à chaque élément.
- f. L'UA, les CER / MR et les Centres d'excellence/Institutions doivent veiller à ce que la formation offerte à la FAA réponde aux besoins de formation de cette dernière.
- g. L'UA devrait fournir des directives de vérification aux CER / MR et aux États membres pour les capacités annoncées.
- h. L'UA devrait accélérer la fourniture de directives claires aux CER / MR en attente.
- i. Les États membres sont encouragés à désigner les candidats appropriés déjà inscrits sur la liste de la CAA et à promettre des capacités de formation et de déploiement.
- j. L'UA devrait continuer à fournir des directives sur la formation sur les missions.
- k. L'UA devrait continuer à explorer une approche basée sur les leçons apprises pour acquérir et partager des idées sur la raison d'être et la formation de coalitions ad hoc.
- l. L'UA devrait continuer à former et encadrer les points focaux chargés de la liste afin

de combler les lacunes en matière de capacités au niveau régional.

- m. L'UA, les CER / MR, les États membres, les Centres d'excellence/Institutions et les partenaires techniques devraient renforcer les mécanismes de coordination et de partage des informations entre eux.
- n. L'UA, les CER / MR et les États membres sont encouragés à partager leurs rapports sur les Exercices qu'ils mènent.
- o. Lors de la révision du concept de la FAA, il est nécessaire de prendre en compte le concept de capacités requises par rapport aux capacités annoncées.
- p. Les Centres d'excellence/Institutions doivent continuer à participer à la planification et à la réalisation des Exercices.

G. CONCLUSION

- 8. Bien que des progrès considérables aient été accomplis dans la mise en œuvre des directives de formation de la FAA 2018-2020, il reste nécessaire de réaligner l'architecture de formation de la FAA, entre autres, pour faire face aux menaces et aux réalités de sécurité actuelles et émergentes sur le continent.
- 9. La CUA a exprimé sa gratitude aux gouvernements du Royaume-Uni et de la Norvège pour leur soutien technique à la conduite de l'atelier.
- 10. Les participants ont également exprimé leur profonde gratitude au gouvernement de la Namibie pour avoir organisé avec succès l'atelier.